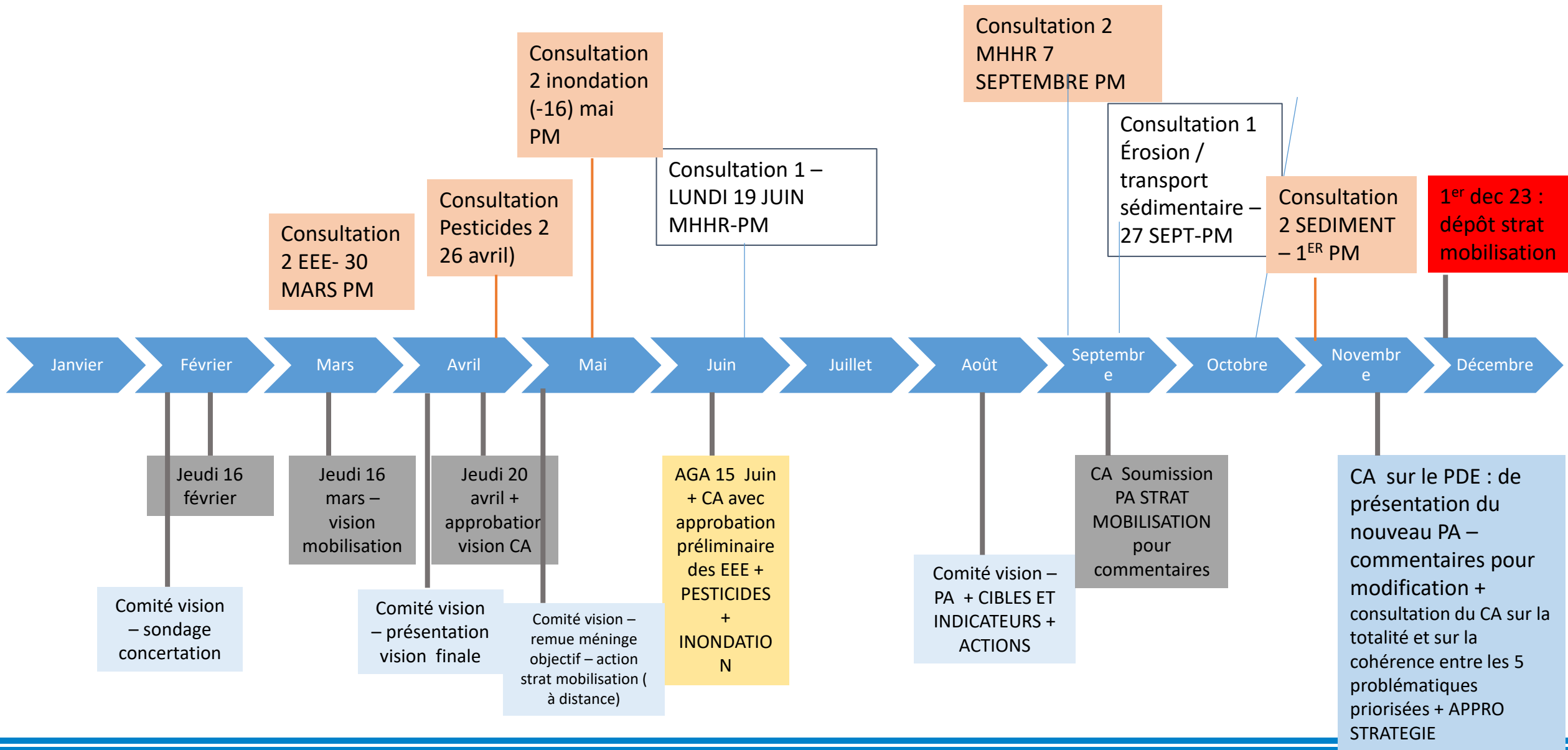


# 10. Suivi PDE

- Présentation du calendrier des consultations
- Profil des acteurs (11 entretiens à venir)
- Présentation des comptes-rendus pour commentaires
- Présentation des fiches vulgarisées
- Suivi sur les personas
- Modification des catégories de problématiques (21 au lieu de 23)
- Stratégie de mobilisation
- Vision de la mobilisation – 16 mars

# Planification des consultations PDE 2023 (10.1)



## Consultation des problématiques en comité

### Phase 1

- Rencontre des participants
- Débroussaillage des inquiétudes, des intérêts, des envies

### Phase 2

- Présentation des orientations et objectifs prévisionnels + discussion + consultation – concertation
- Oublis ?
- Planification du plan de suivi des objectifs

## Consultation sur la stratégie de mobilisation

### Phase 1

- Organigramme de l'OBV + explication du fonctionnement et composantes + rôle de chacun des parties prenantes
- Portrait des acteurs traduit dans le fichier Excel

### Phase 2

- Recenser et décrire les moyens techniques utilisés pour préparer \ structurer les rencontres de la table (s) ainsi que les éléments fondamentaux de concertation utilisés en lien avec les rencontres de la table (s) de concertation + recenser les manquements (et points à travailler)

3 phases sondages / 15 complétés / 24

Phase appel (ou zoom) / 11 manquants (excluant obs)

- 5 thématiques autour de la disponibilité, représentativité, usages de l'eau du secteur représenté, votre réseau, etc.
- Calendrier d'entretiens à venir

**Préférence d'entretien ? Jour / soir ? (prévoir 1h environ)**

# Catégorie de problématique (10.5)

- Approvisionnement eau de surface / souterraine
- Mauvaise qualité eau de surface / souterraine
- Dégradation MHH?

Contamination des eaux des pesticides ( fusionné dans notre PDE 2014, puis séparé en 2019 dans AGIRE  
Puis re – à fusionner

## Catégories de problématiques

1. Acidification des plans d'eau
2. Débits insuffisants
3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
4. Érosion des berges/érosion côtière
5. Étiage sévère
6. Eutrophisation/présence de cyanobactéries
7. Inondation de zones avec enjeux
8. Limitation à la circulation des espèces aquatiques
9. Limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau
10. Marnage excessif
11. Mauvaise qualité de l'eau
12. Présence d'une espèce à statut précaire, menacé ou vulnérable
13. Présence d'une espèce exotique envahissante
14. Problème d'approvisionnement en eau
15. Surconsommation de la ressource en eau
16. Problème d'envasement, de sédimentation et/ou de comblement
17. Surexploitation d'une espèce aquatique/augmentation de la pression de cueillette
18. Dégradation ou perte d'habitat faunique (autre que l'angle de la catégorie #3)
19. Conflit d'usages
20. Perte de liens culturels, patrimoniaux et/ou du sentiment d'appartenance
21. Altération du paysage

# matique



1. Acidification des plans d'eau	Acidification des plans d'eau
2. Débits insuffisants	Débits réservés (ex. barrages, industries)
3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides	Destruction / dégradation de la qualité / diminution de superficie des milieux humides
4. Érosion des berges/érosion côtière	Érosion des berges / côtes
5. Étiage sévère	Étiage sévère
6. Eutrophisation/présence de cyanobactéries	Eutrophisation / vieillissement prématuré des lacs Présence de cyanobactéries
7. Inondation de zones avec enjeux	Inondations des zones habitées
8. Limitation à la circulation des espèces aquatiques	Limitation à la circulation des espèces aquatiques
9. Limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau	Limitation de l'accès public aux plans d'eau / cours d'eau Privatisation des rives
10. Marnage excessif	Marnage excessif
11. Mauvaise qualité de l'eau de surface	Contamination de l'eau de surface par / dégradation de l'eau de surface causée par / augmentation de la concentration de : <ul style="list-style-type: none"><li>• micro-organismes (bactéries, champignons, virus, algues)</li><li>• pesticides</li><li>• composés minéraux (ex. sel)</li><li>• résidus miniers et autres métaux lourds</li><li>• autres polluants organiques et inorganiques</li></ul> Augmentation de matières en suspension (MES) Hypoxie
12. Mauvaise qualité de l'eau souterraine	Contamination des eaux souterraines par / dégradation de la qualité des eaux souterraines causée par / augmentation de la concentration de : <ul style="list-style-type: none"><li>• micro-organismes (bactéries,</li></ul>

## Consultation sur la stratégie de mobilisation – VOLET 2

### Phase 1

- Établir une vision de la mobilisation (1 ou 2 phrases fondamentales)
- Établir pour la vision des objectifs (4 à 6) en fonction des moyens techniques et éléments fondamentaux , indicateurs et actions

### Phase 2

- Plan d'accompagnement pour la mise en œuvre (CO-élaboration / détermination des besoins pour la mise en oeuvre)



## Vision collective et réaliste

La vision de mobilisation doit exposer en une (1) ou deux (2) phrases les fondamentaux sélectionnés (ex : respect, consensus, lien mobilisation \ PDE, développement durable).

- En prévision de cette rencontre, un sondage sera envoyé aux membres du « comité vision ».
- En prévision de cette rencontre, les résultats de l'autodiagnostic du conseil d'administrations seront analysés.
- En prévision de cette rencontre, les résultats du profil des acteurs seront analysés.
- En prévision de cette rencontre les résultats du suivi et évaluation des processus de concertation du COBARIC seront analysés.

La **stratégie de mobilisation à la concertation**: C'est **le plan d'action pour que les gens participent au processus de concertation** du PDE.

- À partir des résultats de l'autodiagnostic réalisé (et du sondage), cette stratégie consiste à établir des objectifs de mobilisation et à élaborer un plan d'action (plan de match de mobilisation que se donne les représentants avec la permanence de l'OBV).
- Les objectifs de mobilisation sélectionnés pourront viser à mieux comprendre les rôles, accroître l'efficacité de la table (s) de concertation, accentuer la responsabilisation et l'engagement des représentants dans ce processus (concertation \ planification).

## Plan d'action de mobilisation et son suivi

- Établir un nombre d'indicateurs raisonnables et réalistes pour suivre simplement la progression vers l'atteinte des objectifs de mobilisation ciblés
- Établir des actions de mobilisation auxquelles adhèrent les représentants en indiquant qui fait quoi ainsi que les dates de début-fin pour chacune des actions.